

## Classe spécialisée de type difficultés langagières (LANGUAGE)

### DESCRIPTION DE LA CLASSE

La classe spécialisée de type LANGUAGE permet à l'élève de poursuivre le développement des compétences et des connaissances du *Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)* tout en tenant compte de son rythme. Elle vise également le développement de stratégies ciblées en fonction des besoins et des capacités de l'élève. L'enseignement par une pédagogie différenciée aide à réaliser son plein potentiel.

Pour ce faire, plusieurs approches, stratégies et moyens sont mis en place dans la classe spécialisée, par exemple :

- Adapter l'enseignement en fonction de la zone de développement proximal de l'élève;
- Personnaliser les interventions en lien avec les capacités et les besoins de l'élève sur les plans personnel, social et scolaire (cognitif);
- Intervenir en sous-groupes de besoins;
- Adapter ou modifier les attentes du PFEQ;
- Offrir des services éducatifs complémentaires directs et indirects;
- Etc.

Approches, stratégies et moyens spécifiques à la classe langage :

- Interventions visant le développement de l'estime de soi;
- Approches visant le développement des habiletés :
  - ✓ Sociocommunicatives;
  - ✓ Relatives à la syntaxe et au vocabulaire;
  - ✓ Relatives à l'expression de son jugement, l'émission d'opinion, etc.;
  - ✓ Relatives à la gestion de son anxiété liée au trouble du langage;
  - ✓ Etc.
- Etc.

### NOMBRE D'ÉLÈVES PAR GROUPE

6- 8 élèves (préscolaire)

8 -10 élèves ( primaire)

10-12 élèves (secondaire)

## Classe spécialisée de type difficultés langagières (LANGUAGE)

### PROFIL DE L'ÉLÈVE

- L'élève a un trouble de langage relié à une dysphasie sévère, un trouble mixte sévère ou un trouble primaire sévère du langage;

OU

- L'élève a un trouble du langage de léger à modéré dans les deux versants ou un trouble expressif sévère accompagné ou non d'un trouble de la compréhension. De plus, l'évaluation multidisciplinaire des capacités et des besoins démontre la présence de situations de handicap dans son fonctionnement académique et social.

L'élève peut avoir un trouble associé, mais le trouble de langage constitue la problématique majeure chez l'élève.

**DE PLUS**, l'élève présente des incapacités et des limitations qui altèrent son développement (bris de fonctionnement) dans au moins **DEUX** des aspects suivants (scolaire, personnel ou social) :

### ASPECT SCOLAIRE (COGNITIF)

L'élève présente plusieurs des limitations suivantes :

- Trouble sévère de communication affectant à la fois les aspects expressif et réceptif;
- Difficultés de généralisation et d'abstraction;
- Atteinte majeure des habiletés métalinguistiques;
- Difficultés à acquérir des connaissances de base et à conserver les acquisitions;
- Organisation spatiale et temporelle déficiente;
- Problème de mémoire ou de discrimination auditive;
- Besoin d'un enseignement adapté aux difficultés d'apprentissage et de langage;
- Fatigabilité cognitive;
- Rigidité cognitive qui entraîne des difficultés sur le plan des apprentissages;
- Etc.

### ASPECT PERSONNEL

L'élève présente plusieurs des limitations suivantes :

- Manque d'autonomie et de maturité;
- Difficultés majeures à bien saisir ce qu'on attend de lui;
- Manque d'attention et de concentration;
- Rigidité de la pensée entraînant des difficultés d'adaptation;
- Anxiété;
- Faible estime de soi;
- Etc.

## Classe spécialisée de type difficultés langagières (LANGUAGE)

### ASPECT SOCIAL

L'élève présente plusieurs des limitations suivantes :

- Difficultés dans les habiletés socio communicatives;
- Habilétés sociales déficitaires;
- Perception erronée des émotions d'autrui;
- Inhibition;
- Habilétés pragmatiques déficitaires;
- Etc.

### DOCUMENTS REQUIS

Document de présentation pour un classement en classe spécialisée

Lettre de prévision de cheminement scolaire – classe spécialisée

Historique scolaire

Plan d'intervention

Bilan de fonctionnement

Bulletin des deux dernières années

Rapport psychologique (*si disponible*)

Rapport diagnostic en orthophonie

Si un document requis n'est pas disponible, veuillez en expliquer la cause dans le *Document de présentation pour un classement en classe spécialisée*.

---

Réf. : - Guide - L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)  
- Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-V) – 2013  
- Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM-IV-TR) – textes révisés en 2000